
Introduction

[1] Définitions de la litote dans les manuels de rhétorique et de stylistique (1730 à nos jours)

a. « Dire moins pour suggérer plus »

On dit le moins par modestie ou par égard ; mais on sait bien que **ce moins réveillera l'idée du plus**. (Du Marsais, 1730)

Figure [...] dont l'effet est de donner à l'affirmation ainsi déguisée plus d'énergie & de poids. Ce tour pris à la lettre **paraît affaiblir** la pensée ; mais on sait bien que les idées accessoires en feront **sentir toute la force**. (Beauzée, 1784)

La litote, qu'on appelle autrement *Diminution*, est qui n'est guère, au fond, qu'une espèce particulière de *Métalepse*, **au lieu d'affirmer positivement une chose, nie absolument la chose contraire ou la diminue plus ou moins**, dans la vue même de **donner plus d'énergie et de poids** à l'affirmation positive qu'elle déguise. C'est, comme le dit Laharpe, l'art de **paraître affaiblir** par l'expression, une pensée qu'on veut laisser dans **toute sa force**. (Fontanier, 1830)

Figure par laquelle on **n'atténue la pensée** que par calcul, afin d'en laisser **entendre davantage ; on dit le moins pour le plus** » (Morier, 1961)

La litote consiste à **dire moins pour faire entendre davantage**, c'est-à-dire à choisir une expression **atténuée** de manière à **renforcer l'information**. (Molinié, 1981)

b. Litote et négation

Figure de pensée par fiction, qui consiste à déguiser une affirmation positive par la simple **négation du contraire**. (Beauzée, 1784)

Ce sont là autant de *Litotes*, et les dernières prouvent assez que **cette figure peut être sans négation** ; cependant la **négation s'y trouve le plus souvent**. (Fontanier, 1830)

La litote est produite ici [dans l'exemple du *Cid*] par une **double négation** : lexicale (*haïr* est la négation lexicale d'*aimer*) et syntaxique (ne... point). (Bacry, 1992)

c. Essai de typologie

Double négation (négation d'un terme marqué)	<i>Va, je ne te hais point</i> (= je t'aime) ; <i>je ne méprise pas vos présents</i> (= j'en fais beaucoup de cas) ; <i>il n'est pas sot</i> (= il a plus d'esprit que vous ne croyez) ; <i>Pythagore n'est pas un auteur méprisable</i> (= Pythagore est un auteur qui mérite d'être estimé) ; <i>Je ne suis pas si difforme</i> (= je suis bien fait) ; <i>Pierre n'est pas mal</i> (= Pierre est beau garçon) ; <i>je n'ai pas la moindre hostilité à son égard</i> (= je l'aime passionnément) ; <i>I am not unaware</i> (= I do know) ; <i>Ce vin n'est pas mauvais</i> (= il est très bon) ; <i>Elle n'est pas si laide</i> (= elle est plutôt jolie) ; <i>Je ne suis pas mécontent de mon travail</i> (= j'en suis plutôt satisfait) ; <i>il n'est pas peu insolent</i> (= il est d'une grande insolence) ; <i>Ce n'est pas un lâche</i> (= c'est un homme courageux) ; <i>il est loin de</i>
--	--

Figure macrostructurale selon laquelle **on dit moins pour faire entendre plus**. (Mazaleyrat et Molinié, 1989)

Expression **atténuée** d'une idée, souvent destinée à la faire par là même **ressortir**. (Bacry, 1992)

La litote indique d'abord un **repérage vers le bas** de l'échelle [...]. Si, dans l'interprétation de l'hyperbole, l'interlocuteur est libre de redescendre l'échelle, dans celle de la litote, il peut au contraire **la remonter**. (Gardes Tamines, 1996)

Figure qui consiste à **dire le moins pour signifier le pire ou pour faire entendre le plus**. (Pougeoise, 2001)

La litote est un procédé qui consiste à **dire moins pour faire entendre plus** [...]. On **allège** pour donner plus de **poids**. (Ricalens-Purgeot, 2003)

Atténuation de l'expression d'une pensée pour **faire entendre plus en disant moins**. (Bourkis, 2004)

Litotes [...] is a metasememe that substitutes what is meant by **denying its semantic opposite**. (Sloane, 2001)

On remarquera ici [dans l'exemple du *Cid*] la **présence (fréquente dans la litote) d'une double négation** : grammaticale (ne... point) et lexicale (verbe haïr pour signifier son contraire). (Pougeoise, 2001)

La litote [...] est très souvent **marquée par la double négation** – négation grammaticale et négation lexicale – autrement dit la négation du contraire. (Ricalens-Purgeot, 2003).

	<i>la niaiserie</i> (= il est très intelligent) ; <i>Il n'a pas une mauvaise idée de lui-même</i> (= Il en a une très bonne)
Négation simple (négation d'un terme non marqué)	<i>Je ne puis vous louer</i> (= je blâme votre conduite) ; <i>We are not amused</i> (= We strongly disapprove) ; <i>L'homme à qui nous avons à faire n'est pas des plus fins du monde</i> (= c'est un imbécile) ; <i>Il ne fait pas chaud</i> (= il fait très froid)
Expression du bas degré	<i>Je suis un peu las</i> (= je suis très fatigué) ; <i>Vous êtes bien peu patient</i> (= vous manquez totalement de patience) ; <i>Vous connaissez bien peu les femmes</i> (= vous ne les connaissez pas du tout) ; <i>Il est assez fatigué</i> (= il est gravement malade) ; <i>A lady's hairstyle owing little to nature</i> (= highly indebted to her hairdresser's art) ;
Autre	<i>Toi, je vais te caresser l'échine...</i> (= je vais te frapper) ; <i>La contestation traduit des regrets ou des espérances, en tout cas un malaise</i> (= la contestation traduit un profond trouble) ; <i>Les États européens pourraient vivre sans Kadhafi</i> (= ils souhaitent sa chute) ; <i>l'amour câlin et réchauffant</i> (= brûlant)

d. Un parangon...

« Quand Chimène dit à Rodrigue, *va, je ne te hais point* [...], elle lui fait entendre **bien plus** que ces mots-là ne signifient dans leur sens propre » (Du Marsais, 1730)

« Lorsque Chimène, tout en larmes, dit à Rodrigue : ...*Va, je ne te hais point*, pense-t-on qu'elle se contente de *ne pas le haïr* ? ; et **Rodrigue doit-il être moins satisfait que si elle eût dit : *Va, sois sûr que je t'aime* ?** » (Fontanier, 1830)

« Ainsi Chimène, dans *Le Cid*, dit-elle à Rodrigue : *Va, je ne te hais point...* pour **donner à entendre qu'elle l'aime** envers et contre tout » (Morier, 1961)

« le fameux “*Va, je ne te hais point*” de Chimène à Rodrigue [...] constitue une **déclaration d'amour** » (Bacry, 1992)

« *Va, je ne te hais point*. [...] **Déclaration** adressée à Rodrigue par Chimène qui veut lui faire entendre au contraire qu'elle l'aime toujours » (Ricalens-Pourgeot, 2003)

« “*Va, je ne te hais point*” (Chimène à Rodrigue, Corneille, *Le Cid*) = **Va, sois sûr que je t'aime** » (Bourkis, 2004)

e. ...contesté

« L'exemple le plus fameux de **vraisemblablement fausse litote** est le *Va, je ne te hais point* de Chimène à Rodrigue, que **l'on a de très fortes raisons** vraiment macrostructurales, tout à fait culturelles, **de comprendre non figurément** » (Molinié, 1981)

« La fameuse réplique « *Va, je ne te hais point* » est communément interprétée au sens de *je t'adore* [...]. Cette interprétation est, à l'évidence, exclusivement extra-segmentale : elle vient des paroles préalablement entendues (et de ce qu'on sait de la suite) ; elle tient aussi à une macrostructure beaucoup plus large, et presque latente : l'idée qu'on se fait de la tragédie classique, où l'on ne saurait voir une héroïne impudemment proclamer son amour à l'assassin de son père. Toutes ces raisons autorisent de comprendre que Chimène a dit peu pour faire entendre beaucoup plus – cas de litote. Mais elles sont toutes également **renversables** : si on s'en tient au seul segment,

le sens reste acceptable ; la considération d'une autre esthétique générale que l'esthétique classique, l'esthétique baroque, conduit aussi bien à **faire comprendre** « *Va, je ne te hais point* » au sens de *Va, je ne te hais point – rien de plus, rien de moins* [...] : les héroïnes baroques ne se gênent guère pour exprimer leurs sentiments » (Molinié, 1986)

« Soit la fameuse phrase de Chimène *Va, je ne te hais point* ; s'il s'agit d'une litote, on la comprendra (Rodrigue, le spectateur), au sens de “je t'aime beaucoup” ; mais sinon, **elle ne signifie que “je n'ai pas de haine pour toi”** » (Mazaleyrat et Molinié, 1989)

« On peut discuter à l'infini pour savoir si le célèbre exemple du *Cid*, *Va, je ne te hais point*, constitue **une litote ou un sens propre** » (Gardes-Tamines, 1996)

f. Litote et contexte

C'est **au ton et aux circonstances du discours** qu'est due particulièrement cette force et cette énergie de sens qui fait la *litote* : **la forme grammaticale et le tour de phrase seul n'offriraient qu'une expression ordinaire**, et qu'il faudrait prendre à la lettre. (Fontanier, 1830)

La litote est une figure qui joue sur la caractérisation intensive d'une information dans le discours ; elle est manifestement macrostructurale car **elle ne réside point dans la forme même des termes**, et est **toujours contestable**, son interprétation relevant à l'évidence d'un choix culturel du récepteur. (Molinié, 1981)

Le récepteur **n'est jamais obligé**, à toute rigueur, **de recevoir le message comme figuré**. (Mazaleyrat et Molinié, 1989)

Attentif, l'auditeur doit [...] l'être, car **seul le contexte [...]** **permet de reconnaître la litote pour ce qu'elle est**, et de ne pas prendre l'expression au pied de la lettre. (Bacry, 1992)

Si, dans l'interprétation de l'hyperbole, l'interlocuteur est libre de redescendre l'échelle [...], dans celle de la litote, il peut au contraire la remonter [...]. *Le logos* comporte un

principe dynamique d'orientation sur l'échelle, que l'on est **libre de parcourir, ou de ne pas parcourir, en fonction du contexte**, de ce que l'on sait de la situation et de ses

enjeux, bref, en fonction d'une problématique rhétorique. (Gardes-Tamine, 2011)

g. Artificieuse litote

The *Litotes* or Diminution, [is the talent] of **Ladies, Whisperers and Backbiters**. (Scriblerus, 1747)

modestie, par égard, ou même **par artifice**, qu'on emploie cette figure. (Fontanier, 1830)

Figure de pensée par fiction, qui consiste à **déguiser** une affirmation positive par la simple négation du contraire, & dont l'effet est de donner à l'**affirmation ainsi déguisée** plus d'énergie & de poids. (Beauzée, 1784)

C'est la *litote*, **si artificieuse** qu'elle est **d'emploi risqué** dans la conversation, et **dangereusement problématique** en littérature. (Molinié, 1991)

La litote [...] donne plus d'énergie et de poids à l'affirmation positive qu'elle **déguise**. [...] C'est par

I. *Ne pas haïr* au XVII^e siècle : arrêts sur échelle

[2] FURETIÈRE Antoine, *Essais d'un dictionnaire universel*, Classiques Garnier Numérique, reproduction des éditions Slatkine reprints, Genève, 1970 [1690]

HAIR. v. act. **Avoir de la haine contre quelqu'un**, luy souhaiter, ou luy procurer tout le mal qu'on peut. La Loy Chrestienne ne souffre pas qu'on *haïsse* son prochain, ni même son ennemi. les rivaux se *haïssent* à mort, mortellement.

HAÏR, se prend quelquefois en bonne part, et va quelquefois jusqu'à detester. Tous les gens de bien *haïssent*, detestent la tyrannie. on *haïroit* bien davantage le péché, si on connoissoit toute sa turpitude.

HAÏR, se dit aussi des **antipathies ou aversions qu'on a contre quelque chose**, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la chose nous nuise ou nous incommode. Les femmes *haïssent* naturellement les chastrez. les gens de mauvais goust *haïssent* le vin, l'estude. les paresseux *haïssent* le travail, les enjoiniez la solitude, etc. les chats *haïssent* les souris. la vigne *haït* le chou.

[3] ACADÉMIE FRANÇAISE, *Dictionnaire de l'Académie française*, 2^e éd., Paris, collection privée, Classiques Garnier Numérique, 1718

HAIR. v.a. (l'h s'aspire.) **Vouloir mal à quelqu'un**. *Haïr ses ennemis, les haïr mortellement, cruellement. haïr quelqu'un à mort, le haïr à la mort. haïr son prochain, le haïr comme la peste, le haïr en diable. haïr les meschans. haïr les pecheurs.*

On dit aussi dans le mesme sens. *Haïr le vice. haïr le peché. haïr l'erreur. haïr le mensonge.*

Il signifie aussi, Avoir aversion, avoir repugnance. *Je hay les personnes de telle humeur. je les hay naturellement. je hay les compliments, les façons, les ceremonies. haïr les livres. haïr le travail. haïr à travailler. haïr la solitude. haïr la compagnie. il haït le vin, il n'en sçauroit boire.*

On dit aussi, De toutes les choses dont on reçoit quelque incommodité, qu'*On les haït. haïr le froid, le chaud.*

[4] RACINE Jean, *Britannicus, Théâtre complet*, t. I, édition Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, 1982 [1669], acte IV, scène 3, p. 356

BURRHUS
Mais je vois que mes pleurs touchent mon empereur,
Je vois que sa vertu frémit de leur fureur.
Ne perdez point de temps, nommez-moi les perfides
Qui vous osent donner ces conseils parricides ;
Appelez votre frère, oubliez dans ses bras...

NERON
Ah ! que demandez-vous ?
BURRHUS
Non, il ne vous haït pas,
Seigneur ; on le trahit : je sais son innocence ;
Je vous répons pour lui de son obéissance.
J'y cours. Je vais presser un entretien si doux

[5] SÉVIGNÉ Marie de, *Correspondance*, édition Roger Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, lettre du 16 juillet 1677, à Madame de Grignan, p. 490

Mercredi au soir, après vous avoir écrit, je fus priée, avec toute sorte d'amitiés, d'aller souper chez Gourville [...]. Le maître du logis nous reçut dans un lieu nouvellement rebâti, le jardin de plain-pied de l'hôtel de Condé, des jets

d'eau, des cabinets, des allées en terrasse, six hautbois dans un coin, six violons dans un autre, des flûtes de douces un peu plus près, un souper enchanté, une basse de viole admirable, une lune qui fut témoin de tout. **Si vous ne haïssiez point à vous divertir, vous regretteriez de n'avoir point été avec nous.**

[6] TRISTAN L'HERMITE, *Le Page disgracié*, éd. Jacques Prévot, Paris, Gallimard, 1994 [1667], p. 198

Cependant que le nain se retirait, s'appuyant sur un petit bâton d'ébène qui l'assistait à sa conduite, je fus député pour aller vers lui, afin de lui demander s'il aurait agréable de manger d'une aile de perdrix et d'une carcasse de poulet, qui nous étaient restées entières, **avec trois doigts de genétin que nous savions qu'il ne haïssait pas** ; mais il me répondit qu'il ne déjeunait pas si matin.

[7] SÉVIGNÉ Marie de, *Correspondance*, éd. cit., t. I, lettre du 15 juillet 1671, à Madame de Grignan, p. 296

Nous lisons toujours le Tasse avec plaisir. Je suis assurée que vous le souffririez, si vous étiez en tiers ; il y a bien de la différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui entendent et relèvent les beaux endroits et qui, par là, réveillent l'attention. Cette *Morale* de Nicole est admirable, et *Cléopâtre* va son train, sans empressement toutefois ; c'est aux heures perdues. C'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; **le caractère m'en plaît** beaucoup plus que le style. **Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent aussi** et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes. **Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui va bien, pourvu qu'on m'en garde le secret.**

[8] STERN, *Meaning and Change of meaning*, Bloomington, Indiana University Press, 1937, p. 312

'Not bad', taken literally, **leaves a large latitude, from indifferent to excellent**, and may mean either, depending on the intonation used and the circumstances.

[9] HORN Laurence R., *A natural History of Negation*, University of Chicago press, Chicago and London, 1989, p. 298.

If something is *not unlikely*, **it may be likely, but it may also fall within Sapir's zone of indifference, that which is neither likely nor unlikely**. Similarly, a man may be *not unhappy* because he is happy or because he is situated in the nonexcluded middle between the two contrarily opposed terms.

[10] DUCROT Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 138-139.

Il y a une tendance assez générale à comprendre la négation d'un verbe ou d'un adjectif comme l'affirmation du verbe ou de l'adjectif contraire : *Je ne veux pas = Je refuse, Tu n'es pas gentil = Tu es méchant, Ce n'est pas beau = C'est laid*. [...] **S'il est vrai que pas gentil est peu discernable de méchant, et pas beau, de laid, il reste en revanche que pas laid et pas méchant sont très rarement équivalents à beau et à gentil** (de même *ne pas refuser* ne signifie pas *vouloir*, mais, tout au plus, *vouloir bien*). Plus généralement, **si la négation d'un terme positif (ou « non marqué ») équivaut à peu près au négatif (« marqué ») correspondant, la négation de ce négatif est loin de ramener au positif**. [...] **On expliquerait ainsi que Je ne l'aime pas soit très proche de Je le hais (ou Je le déteste). Mais on devrait admettre alors une différence nette entre ne pas haïr et aimer**. Et, pour rendre compte du *Je ne te hais point*, on devrait l'attribuer à une litote, le traiter à l'intérieur du composant rhétorique, et l'assimiler par suite aux effets de sens clairement litotiques qui rendent quelquefois un *Ce n'est pas laid* admiratif, l'équivalent d'un *C'est beau*.

[11] MULLER Claude, *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Genève, Droz, 1991.

La négation du terme marqué correspondrait à une double négation, dans la mesure où le terme marqué est analysable en référence au terme non marqué : il y a donc une **complexité sémantique** certaine dans cette utilisation. **La seule justification d'une telle complexité serait peut-être de vouloir signifier [...] que le degré qu'on décrit ainsi ne se confond pas avec le domaine ou le non marqué positif aurait suffi**. En somme, si on nie le négatif, c'est pour faire percevoir autre chose que ce que le terme non marqué seul pourrait faire comprendre. Dès lors, cette combinaison s'interprète descriptivement, soit dans le domaine du haut degré. **Pas maigre signifiera alors, soit moyennement gros, soit extrêmement gros, mais pas (banalement) gros**. Dans cela n'entre, à mon avis, aucune considération syntaxique (comme la négation de phrase) ; il s'agit simplement de l'interaction de la négation avec la pragmatique des prédicats scalaires, et de ce principe fonctionnel qui pourrait être que la complexité d'une structure, là où existe une possibilité plus simple de construction, doit s'accompagner d'un gain sémantique.

- [12] JAUBERT Anna, « Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote », *Langue française*, 2010, n° 160, p. 111.

Quoi qu'il en soit l'euphémisme rogne sur l'information, que notre connaissance des référents visés permet de rétablir *immédiatement*.

Plus long et plus incertain est le chemin de la litote. Comme l'euphémisme elle représente une infraction à la maxime de quantité. Dire que l'on n'est *pas mécontent* de tel ou tel événement, ou *assez fier* de la réussite de son enfant (alors que l'œdème des chevilles paternelles, ou maternelles, saute aux yeux), revient encore à dire un minimum. Mais c'est le modus de l'assertion qui est en cause cette fois, et non les contours d'un référent. Le jugement exprimé se contente d'une base minimale *sans exclure des saisies plus hautes sur l'échelle proposée*. C'est l'intérêt même des formules négatives ou restrictives qui caractérisent la litote. Comme on l'a pressenti (*supra*, I.), l'assiette de la figure, ou si l'on veut son support, conditionne en effet son fonctionnement. **Le récepteur peut se sentir invité sur un parcours majorant.**

- [13] GARDES-TAMINE Joëlle, *Pour une nouvelle théorie des figures*, Paris, PUF, 2011.

Les cas les plus nets parmi les figures sont ceux de l'hyperbole et de la litote. Dans la première, le *logos* dessine un parcours sur l'échelle quantitative vers le haut degré. Il peut s'agir simplement d'une indication, grâce à un curseur comme « très » ou « trop », qui n'indiquent pas la limite à laquelle il convient de s'arrêter. Ailleurs, la limite est marquée, par une comparaison (« beau comme un dieu », « rien de plus sinistre que ce lieu »), par un élément du lexique, éventuellement accompagné d'un modalisateur, qui souligne la subjectivité de l'opération (« son appartement, c'est un vrai taudis », « ce n'est rien d'autre qu'un écrivain »). La seconde indique d'abord un degré vers le bas de l'échelle (« celui qui dégagea le premier cette formule lapidaire, *Les bons comptes font les bons amis*, était loin d'être un jeune niais », Alphonse Allais). Si, dans l'interprétation de l'hyperbole, l'interlocuteur est libre de redescendre l'échelle : *Pierre n'est pas beau comme un dieu, mais, somme toute, il est assez beau*, dans celle de la litote, il peut au contraire la remonter : *non seulement l'inventeur de la fameuse formule est loin de la niaiserie, mais il en est même très loin*. **On peut discuter à l'infini pour savoir si le célèbre exemple du *Cid*, « Va, je ne te hais point », constitue une litote ou un sens propre, la décision importe peu : ce qui compte, c'est que le *logos* comporte un principe dynamique d'orientation sur l'échelle, que l'on est libre de parcourir, ou de ne pas parcourir, en fonction du contexte, de ce que l'on sait de la situation et de ses enjeux, bref, en fonction d'une problématique rhétorique.** Une fois de plus, il est nécessaire de distinguer les trois niveaux sémiologiques et rhétoriques du *logos*, chargé de virtualités, de l'*ethos*, et du *pathos*, qui permettent d'actualiser.

- [14] SCARRON Paul, *Le Roman comique*, éd. Claudine Nédelec, Paris, Classiques Garnier, 2011 [1651-1657], Première partie, p. 112

Mon hôte me disait souvent des nouvelles de Léonore ; il m'apprit la charitable visite que sa mère et elle m'avaient rendue, dont j'eus une extrême joie et, si je fus un peu en peine de ce qu'on avait lu la lettre de mon père, je fus d'ailleurs fort satisfait de ce que la miennne avait été lue aussi. Je ne pouvais parler d'autre chose que de Léonore, toutes les fois que je me trouvais seul avec Stephano. Un jour, me souvenant que la mère de Léonore m'avait dit qu'il me pourrait apprendre qui elle était et ce qui la retenait dans Rome, je le priai de me faire part de ce qu'il en savait. **Il me dit qu'elle s'appelait Mademoiselle de la Boissière ; qu'elle était venue à Rome avec la femme de l'Ambassadeur de France ; qu'un homme de condition, proche parent de l'Ambassadeur, était devenu amoureux d'elle ; qu'elle ne l'avait pas haï et que d'un mariage clandestin il en avait eu cette belle Léonore.**

- [15] SÉVIGNÉ Marie de, *Correspondance*, éd. cit., t. II, lettre du 25 septembre 1676, à Madame de Grignan, p. 407

J'ai trouvé à Paris une affaire répandue partout, qui vous paraîtra fort ridicule. [...] Il s'est trouvé que le roi de Pologne, par je ne sais quelle intrigue, assure que Brisacier est originaire de Pologne, en sorte que voilà son nom allongé d'un *ski*, et lui Polonais. Le roi de Pologne ajoute que Brisacier est son parent, et qu'étant autrefois en France, il avait voulu épouser sa sœur ; il a envoyé une clef d'or à sa mère, comme dame d'honneur de la reine. **La médisance, pour se divertir, disait que le roi de Pologne, pour se divertir aussi, avait eu quelques légères dispositions à ne pas haïr la mère, et que ce petit garçon était son fils**, mais cela n'est point ; la chimère est toute fondée sur sa bonne maison de Pologne.

II. Fiction et lexicalisation

- [16] URFÉ Honoré de, *L'Astrée*, Deuxième partie, édition critique établie sous la direction de Delphine Denis, Paris, Champion classiques, 2016 [1614], livre IV, p. 175

Que si ce sousris donna du contentement à Paris, il fit bien un contraire effect en Silvandre, qui n'ignorant point l'amour de Paris, ne se peut deffendre des pointes de la jalousie, en voyant le bon accueil qu'on faisoit à son rival, & cette experience eust eu plus de force à luy faire advoüer que la jalousie procedoit d'Amour que toutes les raisons qu'eut peu alleguer Philis contre luy. Et [à] la verité il n'y avoit rien qui peut, ce lui sembloit, emporter quelque avantage sur l'ame altiere de Diane, que la grandeur du pere de Paris. **La Bergere qui avoit quelque inclination à ne point hayr Silvandre** [y] prit garde, aussi fit bien Laonice, quoy que le Berger dissimulast le mieux qu'il lui fut possible : mais les yeux d'amour, & de la malice sont trop aigus pour ne percer tous les voiles qu'on leur veut opposer.

- [17] SCUDÉRY Madeleine de, *Clélie, histoire romaine*, éd. D. Denis, Paris, Gallimard, 2006 [1654–1660], livre premier, première partie, p. 81-82

– Vous avez l'âme si grande, repris-je, que je ne tiens pas possible que Clélius mette en doute que votre naissance ne soit très illustre.

– Quand il en serait assuré, répliqua-t-il, je ne serais pas en droit d'espérer de posséder Clélie, quand même il serait possible que cette merveilleuse fille **ne me haït point** ; car puisque Clélius la refuse à Maharbal, qui est d'une naissance très haute, qui est très riche, [...] il la refuserait bien à un malheureux qu'il regarderait toujours comme un ingrat, et qui serait peut-être regardé de Clélie comme un homme qui chercherait autant à s'enrichir en l'épousant, qu'à se rendre heureux par la seule possession de sa personne.

- [18] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *Zayde, Œuvres complètes*, éd. C. Esmein-Sarrazin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2014 [1670], p. 145

L'espérance est naturelle aux amants ; si quelques actions de Zayde en avaient déjà fait concevoir à Consalve, le discours d'Alphonse acheva de lui en donner : **il crut voir que Zayde ne le haïssait pas** ; et il en ressentit une joie extraordinaire ; mais cette joie ne lui dura pas longtemps : il s'imagina qu'il ne devait qu'à la ressemblance de son rival le penchant qu'elle avait pour lui [...].

- [19] BERNARD Catherine, *Le Comte d'Amboise, Œuvres, t. I, Romans et nouvelles*, Paris, Nizet, 1993 [1689], p. 265

Ce marquis [Sansac], cependant, reprenait des espérances. **Il voyait qu'il n'était pas haï** ; il comprenait même que peut-être Madame de Roye, en le refusant si cruellement, n'avait cherché qu'à tenir parole à Monsieur d'Amboise, et que les choses ayant changé, une seconde tentative pourrait réussir.

- [20] SCUDÉRY Madeleine de, *Clélie, histoire romaine*, éd. cit., livre troisième, cinquième partie, p. 313

Sachez donc que j'ai sans doute été aimé de Lysimire, qui était assurément une des plus aimables personnes du monde ; et je puis vous jurer, que je n'ai jamais cessé un moment de l'aimer ; il est vrai qu'après que notre affection fut liée par mille serments, je changeai ma façon d'agir avec elle, parce que la bienséance le voulait, et qu'elle-même le voulait ainsi ; mais pour mon cœur il ne changea point du tout. **Cependant pour mon malheur, Lysimire crut que Lucie ne m'avait pas haï autrefois, et ne me haïssait pas encore** ; de sorte qu'elle vint insensiblement à avoir une jalousie secrète qui la dévorait.

- [21] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *La Princesse de Clèves, Œuvres complètes*, éd. cit., 2014 [1678], p. 419-423

– Eh bien, monsieur, lui répondit-elle en se jetant à ses genoux, je vais vous faire un aveu que l'on n'a jamais à son mari [...]. Il est vrai que j'ai des raisons de m'éloigner de la Cour, et que je veux éviter les périls où se trouvent quelquefois les personnes de mon âge. [...]

Monsieur de Nemours ne perdait pas une parole de cette conversation ; et ce que venait de dire Mme de Clèves, ne lui donnait guère moins de jalousie qu'à son mari. Il était si éperdument amoureux d'elle, qu'il croyait que tout le monde avait les mêmes sentiments : il était véritable aussi qu'il avait plusieurs rivaux ; mais il s'en imaginait davantage, et **son esprit s'égarait à chercher celui dont Mme de Clèves voulait parler**. [...]

– Ah ! Madame, reprit tout d’un coup M. de Clèves, je ne vous saurais croire. Je me souviens de l’embarras où vous fûtes le jour que votre portrait se perdit. [...]

– [...] il est vrai que je le vis prendre, mais je ne voulus pas faire paraître que je le voyais, de peur de m’exposer à me faire dire des choses que l’on ne m’a pas encore osé dire. [...]

Cependant M. de Nemours était sorti du lieu où il avait entendu une conversation qui le touchait si sensiblement et s’était enfoncé dans la forêt. **Ce qu’avait dit Mme de Clèves de son portrait, lui avait redonné la vie en lui faisant connaître que c’était lui qu’elle ne haïssait pas.** Il s’abandonna d’abord à cette joie, mais elle ne fut pas longue, quand il fit la réflexion que la même chose qui lui venait d’apprendre qu’il avait touché le cœur de Mme de Clèves, le devait persuader aussi qu’il n’en recevrait jamais nulle marque.

III. *Aimer ou ne pas haïr*

[22] SEGRAIS Jean-Regnault de, « Honorine », *Les Nouvelles françaises ou les Divertissements de la princesse Aurélie*, édition Roger Guichemerre, Paris, Société des textes français modernes, 1992 [1656], t.I, p. 247

Mais il n’y a remède, poursuivit-il : tel est mon destin et l’astre malheureux qui préside à ma triste vie étend ses mauvaises influences jusque sur mes amours. **Car enfin, que je serais heureux, si je pouvais vous aimer, tandis que vous avez peut-être volonté de ne me pas haïr !** Vous ne l’avez pas voulu, tandis que j’en mourrais de désir, et vous savez combien est rare dans l’amour le moment du réciproque.

[23] SEGRAIS Jean-Regnault de, « Aronde », *Les Nouvelles françaises*, éd. cit., t.II, p. 393

La princesse [...] pensa qu’elle ne ferait rien qui fût contraire au service de son père, si par son accueil et par un bon traitement elle pouvait obliger un si brave chevalier d’entrer dans les intérêts de sa maison. Et puis **une honnête personne peut bien, sans déroger à sa vertu et à son honneur, confesser qu’elle ne haït point un homme par la seule raison qu’il est amoureux d’elle.**

[24] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *La Princesse de Clèves*, *Œuvres complètes*, éd. cit., 2014 [1678], p. 405-406

Comme [...] les sentiments que j’ai pour elle [la Reine] ne sont pas d’une nature à me rendre incapable de tout autre attachement et que **l’on n’est pas amoureux par sa volonté**, je le suis devenue de Mme de Martigues, pour qui j’avais déjà eu **beaucoup d’inclination** pendant qu’elle était Villemontais, fille de la Reine Dauphine. **J’ai lieu de croire que je n’en suis pas haï**, la discrétion que je lui fais paraître et dont elle ne sait pas toutes les raisons, lui est agréable. La reine n’a aucun soupçon sur son sujet, mais elle en a un autre qui n’est guère moins fâcheux. Comme Mme de Martigues est toujours chez la reine dauphine, j’y vais aussi beaucoup plus souvent que de coutume. La reine s’est imaginé que c’est de cette princesse que **je suis amoureux.**

[25] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *La Princesse de Clèves*, *Œuvres complètes*, éd. cit., 2014 [1678], p. 469-470

Quoi, madame, une pensée vaine et sans fondement vous empêchera de rendre **heureux un homme que vous ne haïssez pas ?** Quoi ! j’aurais pu concevoir l’espérance de passer ma vie avec vous, ma destinée m’aurait conduit à **aimer la plus estimable personne du monde** ; j’aurais vu en elle tout ce qui peut faire une adorable Maîtresse ; **elle ne m’aurait pas haï**, et je n’aurais trouvé dans sa conduite que tout ce qui peut être à désirer dans une femme ? [...] N’aurais-je envisagé, dis-je, une si grande félicité, que pour vous y voir apporter vous-même des obstacles ?

[26] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *La Princesse de Montpensier*, *Œuvres complètes*, éd. cit., 2014 [1662], p. 33

Quoiqu’ils ne se fussent point parlé depuis si longtemps, ils se trouvèrent pourtant accoutumés ensemble : et leurs cœurs se remirent aisément dans un chemin qui ne leur était pas inconnu. **Ils finirent enfin cette agréable conversation, qui laissa une sensible joie dans l’esprit du duc de Guise. La princesse n’en eut pas une petite de connaître qu’il l’aimait véritablement.**

[27] VILLEDIEU Marie-Catherine de, *Les Désordres de l'amour*, éd. M. Cuénin, Genève, Droz, 1995 [1675].

Madame de Maugiron [...] plut à Givry & ne fut pas insensible aux charmes de ce jeune seigneur. Il n'avoit encore que vingt & un an & ç'auroit été trop peu dans un autre homme pour bien entrer dans les délicatesses de l'amour. Mais Givry avoit reçu des faveurs de la nature qui l'affranchissoient de la règle des tems [...].

[28] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *La Princesse de Clèves, Œuvres complètes*, éd. cit., 2014 [1678], p. 414

[...] quand Mme de Clèves voulut commencer à se ressouvenir de la Lettre et à l'écrire, ce Prince au lieu de lui aider sérieusement, ne faisait que l'interrompre, et lui dire des choses plaisantes. Mme de Clèves entra dans le même esprit de gaieté, de sorte qu'il y avait longtemps qu'ils étaient enfermés, et on était déjà venu deux fois de la part de la Reine Dauphine pour dire à Mme de Clèves de se dépêcher, qu'ils n'avaient pas encore fait la moitié de la Lettre.

M. de Nemours était bien aise de faire durer un temps qui lui était si agréable et oubliait les intérêts de son ami. Mme de Clèves ne s'ennuyait pas et oubliait aussi les intérêts de son oncle ; enfin à peine à quatre heures la lettre était-elle achevée, et elle était si mal, et l'écriture dont on la fit copier, ressemblait si peu à celle que l'on avait eu dessein d'imiter qu'il eût fallu que la Reine n'eût guère pris de soin d'éclaircir la vérité pour ne la pas connaître.

[29] SEGRAIS Jean-Regnault de, « Adelayde », *Les Nouvelles françaises*, éd. cit., t.I, p. 122-123

Je crois que vous m'aimez : n'est-ce pas assez vous dire ? Non, vous murmurez encore. **En voulez-vous davantage ? je vous permets de m'aimer.** Quoi ! N'êtes-vous point content ? sans mentir, vous êtes bien difficile ! **Pour vous dire donc quelque chose de plus, je ne vous hais point.** Mais il me semble que ce terme vous offense. Vous êtes le plus importun de tous les hommes et il faut bien se défaire de vous. **Eh bien ! je vous aime. C'est maintenant un peu trop, et du moins de la moitié.** [...]

A cet endroit de la narration d'Uralie, **il s'éleva un petit murmure entre ces dames sur le sujet de ces lettres, qu'elles semblaient louer et blâmer en même temps [...].**

[30] LAFAYETTE Marie-Madeleine de, *La Princesse de Clèves, Œuvres complètes*, éd. cit., 2014 [1678], p. 467-474

Puisque vous voulez que je vous parle, et que je m'y résous, répondit Mme de Clèves en s'asseyant, je le ferai avec une sincérité que vous trouverez malaisément dans les personnes de mon sexe. Je ne vous dirai point que je n'ai pas vu l'attachement que vous avez eu pour moi, peut-être ne me croiriez-vous pas quand je vous le dirais : je vous avoue donc non seulement que je l'ai vu ; mais que je l'ai vu tel que vous pouvez souhaiter qu'il m'ait paru.

[...] **je vous avoue que vous m'avez inspiré des sentiments qui m'étaient inconnus devant que de vous avoir vu**, et dont j'avais même si peu d'idée, qu'ils me donnèrent d'abord une surprise qui augmentait encore le trouble, qui les suit toujours. Je vous fais **cet aveu** avec moins de honte, parce que je le fais dans un temps où je le puis faire sans crime, et que vous avez vu que ma conduite n'a pas été réglée par mes sentiments. [...]

Il est vrai, répliqua-t-elle, que je sacrifie beaucoup à un devoir, qui ne subsiste que dans mon imagination [...]. **Ayez cependant le plaisir de vous être fait aimer d'une personne qui n'aurait rien aimé, si elle ne vous avait jamais vu :** croyez que les sentiments que j'ai pour vous, seront éternels, et qu'ils subsisteront également, quoi que je fasse. Adieu, lui dit-elle ; **voici une conversation qui me fait honte :** rendez-en compte à Monsieur le Vidame, j'y consens, et je vous en prie. [...]

Mme de Clèves n'était pas en état d'en trouver [du repos] ; ce lui était une chose si nouvelle d'être sortie de cette contrainte qu'elle s'était imposée, **d'avoir souffert pour la première fois de sa vie, qu'on lui dît qu'on était amoureux d'elle, et d'avoir dit elle-même qu'elle aimait,** qu'elle ne se connaissait plus. Elle fut étonnée de ce qu'elle avait fait ; elle s'en repentit ; elle en eut de la joie ; tous ses sentiments étaient pleins de trouble et de passion.

Annexe : Chimène et les autres

[31] CORNEILLE Pierre, *Le Cid, Théâtre complet*, t. I, édition Maurice Rat, Paris, Classiques Garnier, 1962 [1637], acte III, scène 4, p. 624-626

CHIMENE
Si quelque autre malheur m'avait ravi mon père,
Mon âme aurait trouvé dans le bien de te voir
L'unique allègement qu'elle eût pu recevoir ;

Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes,
Quand une main si chère eût essuyé mes larmes.
Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu ;
Cet effort sur **ma flamme** à mon honneur est dû ;

Et cet affreux devoir, dont l'ordre m'assassine,
Me force à travailler moi-même à ta ruine.
Car enfin n'attends pas de **mon affection**
De lâches sentiments pour ta punition.
De quoi qu'en ta faveur **notre amour** m'entretienne,
Ma générosité doit répondre à la tienne :
Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi ;
Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi. [...]

RODRIGUE

Rigoureux point d'honneur ! hélas ! quoi que je fasse,
Ne pourrai-je à la fin obtenir cette grâce ?
Au nom d'un père mort, ou de notre amitié,
Punis-moi par vengeance, ou du moins par pitié.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine
À mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine.

CHIMENE

Va, je ne te hais point.

RODRIGUE

Tu le dois.

CHIMENE

Je ne puis.

RODRIGUE

Crains-tu si peu le blâme, et si peu les faux bruits ?
Quand on saura mon crime, et que ta flamme dure,
Que ne publieront point l'envie et l'imposture !
Force-les au silence, et, sans plus discourir,
Sauve ta renommée en me faisant mourir.

CHIMENE

Elle éclate bien mieux en te laissant la vie ;
Et je veux que la voix de la plus noire envie
Élève au ciel ma gloire et plaigne mes ennuis,
Sachant que **je t'adore** et que je te poursuis.
Va-t'en, ne montre plus à ma douleur extrême
Ce qu'il faut que je perde, encore que **je l'aime.**
Dans l'ombre de la nuit cache bien ton départ :
Si l'on te voit sortir, mon honneur court hasard.
La seule occasion qu'aura la médisance,
C'est de savoir qu'ici j'ai souffert ta présence :
Ne lui donne point lieu d'attaquer ma vertu.

[32] SCUDÉRY Georges de, *Alaric, ou Rome vaincue*, Paris, Augustin Courbé, 1654, p. 33-34

Quoy, dit-elle en pleurant, trop foible Amalasonthe,
L'on t'ose résister ! Tu souffres cette honte !
Et l'on vient de t'entendre, en ce lasche moment,
Non seulement prier, mais prier vainement.
O cœur, indigne cœur, qu'est alors devenuë,
Cette noble fierté si belle et si connuë ;
Ce noble et bel orgueil, qui t'a fait mille fois,
Regarder à tes pieds les sceptres et les rois ?
Puis que tu n'es pas mort, tu merites ta peine :
Tu n'es pas comparable à la grandeur romaine :

Alaric à raison de l'aimer plus que toy,
Et tu n'as pas sujet de le croire sans foy.
Non, ne nous flattons point, cœur foible, cœur timide ;
Il falloit, ou mourir, ou haïr ce perfide :
Il falloit, il falloit la haine ou le trespas :
Et cependant tu vis, et tu ne le haïs pas.
Mais quelle est mon erreur ? Mais que dis-je insensée ?
Je change de discours ; je change de pensée ;
Non, je ne l'ayme plus, puis qu'il me peut trahir :
Je le haïs, je le haïs, ou je le crois haïr.

[33] LAFOSSE Antoine de, *Manlius Capitolinus*, Université de Bari, 1972 [1698], acte IV, scène 10, p. 101

VALERIE

Hé bien ? Pourquoi, Seigneur, ces transports, ces injures ?
S'il ne faut que mon sang, pour calmer ces murmures,
Vous l'ay-je refusé ? N'est-il pas tout à vous ?
Je puis souffrir la mort, mais non vôtre courroux.
Immolez, sans fureur, une tendre victime.
Que ce soit seulement un effort magnanime.
En me perçant le cœur, ne me haissez pas.

Plaignez-le au moins, ce cœur qui jusques au trépas
Vous aima, périt par vôtre main severe
Que pour avoir sauvé ma Patrie, et mon Père.

SERVILIUS

Moi, te percer le cœur ? Ah ! rends-moi donc le mien
Tel que je te l'offris, pour mériter le tien,
Fidèle à mes sermens, généreux, intrépide.
Tu n'en a fait, hélas ! qu'un lâche, qu'un perfide.[...]